

# Le Guide Opérationnel du Comité de Suivi Individuel (CSI)

Cadre réglementaire, rôles et protocoles pour l'ED 653  
Sciences et Ingénierie

# Un espace de conseil indépendant avant tout

Le CSI est un **moment d'arrêt privilégié** pour faire le point sur le projet doctoral. Son objectif est d'offrir un regard extérieur sans engendrer une pression excessive sur les doctorants et leurs encadrants.

## Ce que le CSI N'EST PAS

~~Une évaluation du doctorant.~~

~~Une évaluation de la direction de thèse.~~

~~Une pré-soutenance de thèse.~~

## Ce que le CSI EST

- Une évaluation des conditions de formation.**
- Une évaluation des avancées de la recherche.**
- Un espace de formulation de recommandations.**
- L'instance qui donne un avis pour la réinscription.**

# L'architecture stricte du comité

Conformément à l'arrêté du 25 mai 2016, l'école doctorale veille à ce que la composition reste constante tout au long du doctorat. Le doctorant doit être consulté sur cette composition.



**Membre  
Spécialiste**

Spécialiste de la discipline  
ou du domaine.

Recommandation : extérieur  
à l'établissement dans la  
mesure du possible.

**Le Projet de  
Thèse**



**Membre  
Non-Spécialiste**

Extérieur au domaine de  
recherche.

Obligation : issu de  
l'établissement.

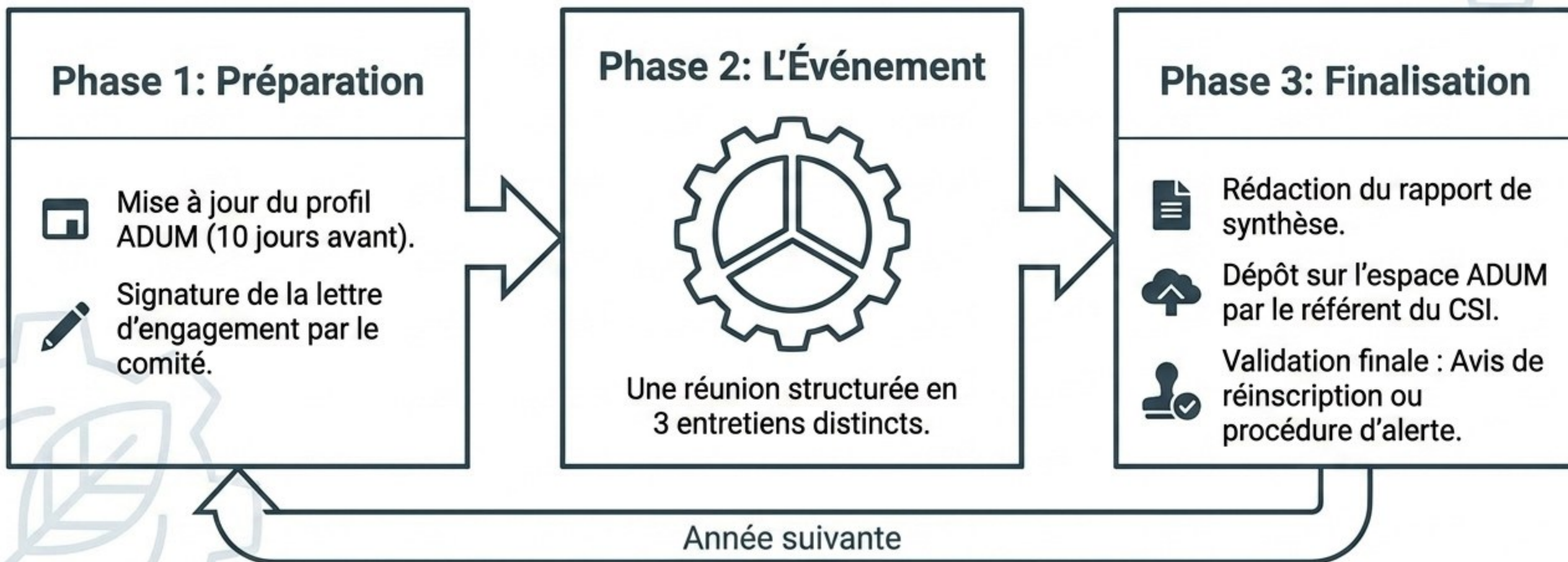


**Direction de  
thèse**







Les membres du comité ne  
participent en aucun cas à  
la direction du travail du  
doctorant.

# La boucle annuelle du suivi doctoral

Le CSI se réunit **obligatoirement** avant l'inscription en deuxième année, puis avant chaque nouvelle inscription jusqu'à la fin du doctorat.

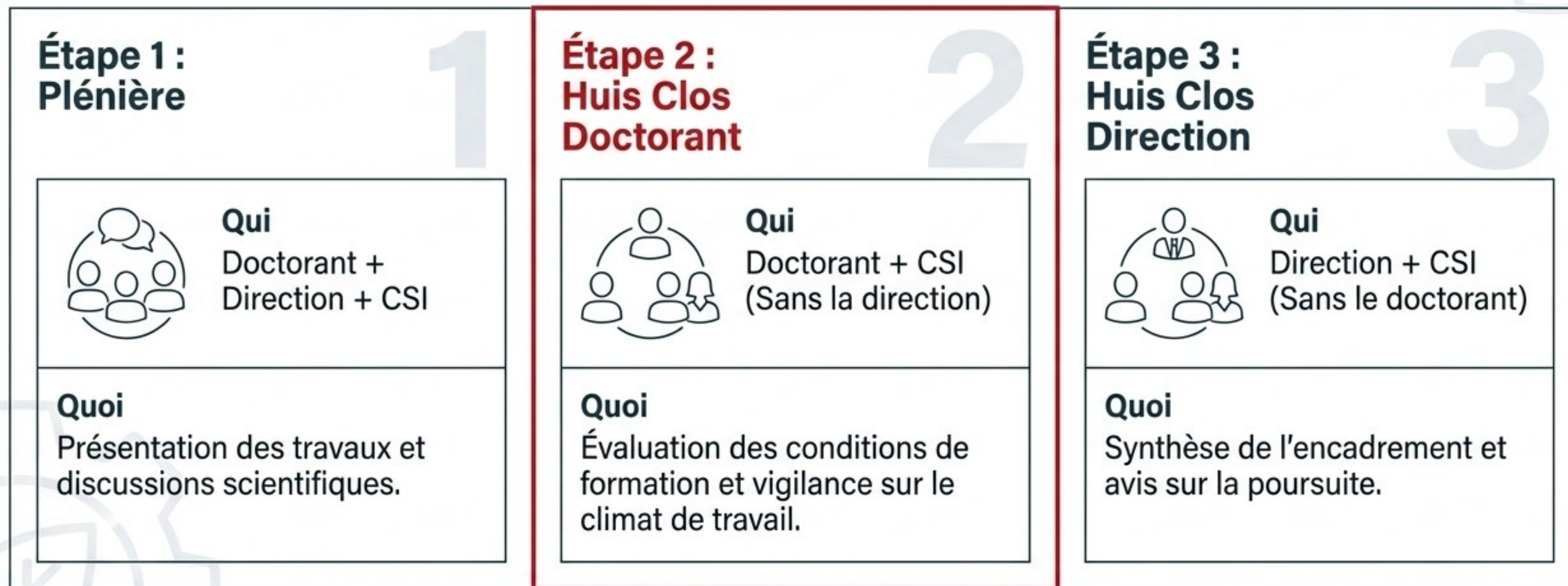


# Cartographie des responsabilités opérationnelles

	 <b>Doctorant</b>	 <b>Direction de thèse</b>	 <b>Membres du CSI (dont Référent)</b>
 <b>Avant</b>	<p>Met à jour son profil ADUM 10 jours avant le CSI.</p> <p>Valide la composition du comité.</p> 		<p>Signent la lettre d'engagement (confidentialité, absence de conflit d'intérêt).</p> 
<b>Pendant</b>	<p>Présente ses travaux.</p> <p>Participe à l'entretien individuel.</p>	<p>Assiste à la présentation.</p> <p>Participe à l'entretien sans le doctorant.</p>	<p>Mènent les 3 étapes d'entretien.</p> <p>Exercent leur devoir de vigilance.</p>
<b>Après</b>			<p>Le référent rédige le rapport, recueille les signatures, dépose sur ADUM.</p>

# Le protocole obligatoire en trois étapes

La réglementation impose une fragmentation de la réunion pour garantir la liberté de parole et l'indépendance de l'analyse.



# Étape 1 : L'évaluation de l'avancement scientifique

Un entretien collectif pour évaluer l'appropriation du sujet, le respect du calendrier et la qualité de la présentation.

## Diagnostic Dashboard

### Maîtrise et Appropriation

Le doctorant situe-t-il ses travaux dans le contexte international ? Identifie-t-il l'originalité de sa thèse ? A-t-il une bonne aisance orale et didactique ? A-t-il pris des initiatives dans les choix des travaux ?

### Progression et Productions

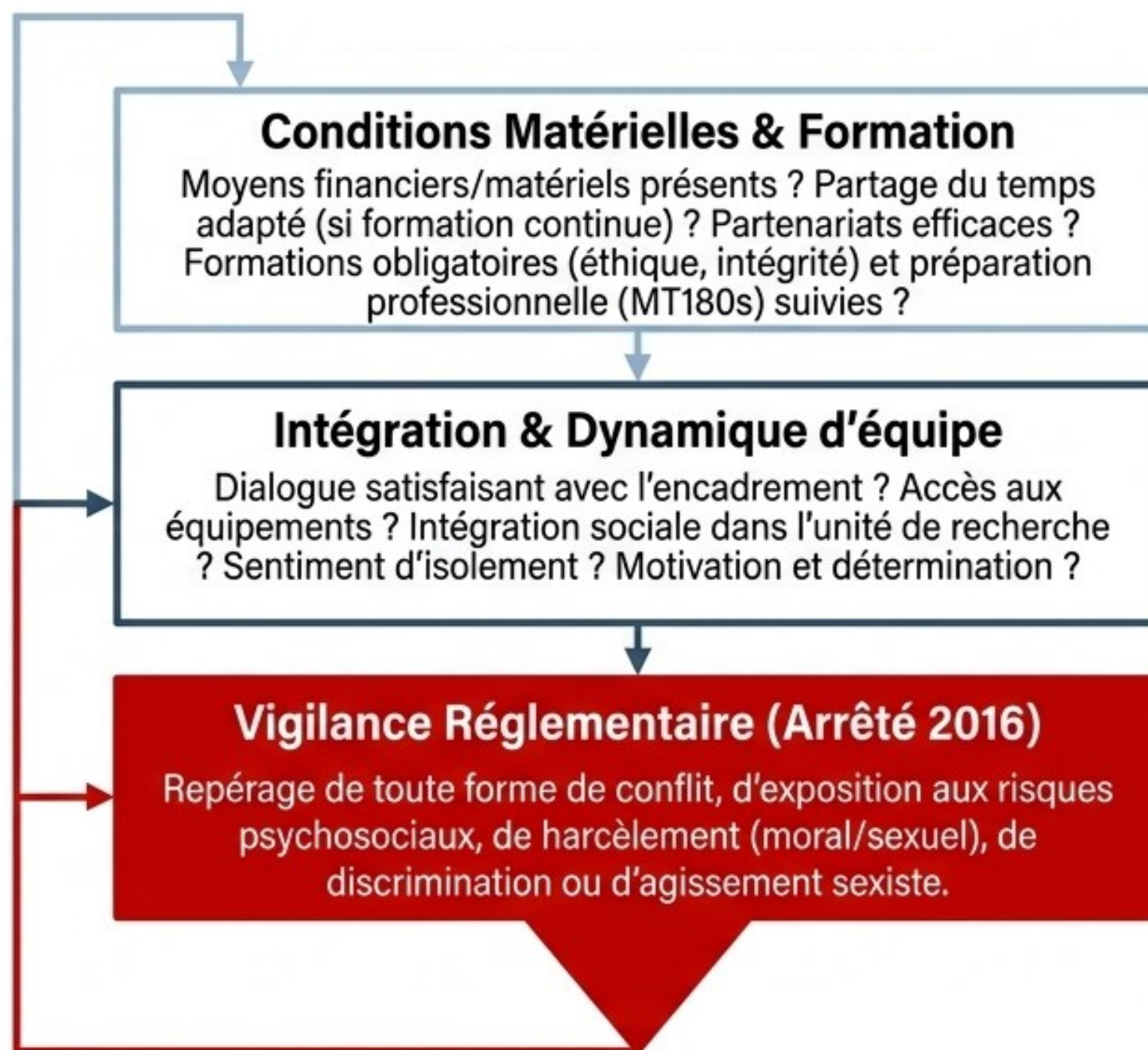
Les recherches avancent-elles de manière satisfaisante ? La démarche future est-elle claire ? Y a-t-il des productions écrites substantielles (rapports, bibliographie, articles) ?

### Viabilité du Calendrier

Le projet peut-il s'inscrire dans la durée initiale ? Si non, combien de mois de prolongation sont nécessaires pour permettre la soutenance ?

## Étape 2 : Le filtre de protection et d'accompagnement du doctorant

Le CSI agit **comme une vigie indépendante**. Cet entretien à huis clos permet d'auditer l'environnement global du doctorant, jusqu'à la détection d'éventuelles situations critiques.



# Étape 3 : L'analyse de l'encadrement avec la direction

Une discussion à huis clos pour évaluer le fonctionnement de l'équipe d'encadrement et la dynamique avec le doctorant.



## Dynamique de Direction

- Comment sont réparties les responsabilités entre directeur/directrice et co-encadrants ?
- En cas de partage, le fonctionnement de l'équipe est-il satisfaisant ?
- Quel est l'avis général sur la poursuite du doctorat ?



## Évaluation du Doctorant par la Direction

- Relation globale ?
- Niveau de satisfaction concernant l'implication, la motivation et l'autonomie ?
- Détection de problèmes de compétences scientifiques ou rédactionnelles ?
- Difficultés de communication ou d'intégration identifiées ?

# La conclusion : Rapport et avis de réinscription

Le comité consolide ses observations pour formuler des **recommandations formelles** et rendre un **avis contraignant** pour la suite du cursus.

Recommandations & Points de vigilance
Le comité doit formuler des recommandations écrites. Il indique explicitement s'il signale (Oui/Non) des points de vigilance particuliers.
L'Avis de Réinscription
<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Réservé <input type="checkbox"/> Défavorable
Prolongations (Cas spécifique)
Des prolongations annuelles sont accordées à titre dérogatoire par le chef d'établissement, sur proposition du directeur de thèse et après avis obligatoire du CSI.

Le rapport doit être signé par tous les membres et le doctorant.

# Le protocole d'escalade en cas de difficulté majeure

Le CSI n'est pas qu'un organe consultatif ; il a un mandat d'alerte réglementaire immédiat en cas de détection de situations anormales.

